



L'an deux mille vingt-cinq, le quinze mai, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

Date de Convocation	30/04/2025
Date d’Affichage	02/05/2025
Nombre de Conseillers en exercice	13
Présents	8
Votants	11

Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mr Michel LEBOUUC, Mme Laëtitia SALIOT.

Absents excusés :

Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH,
Mr Patrick DEMARQUET donne pouvoir à Mr Christian LAN.
Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Michel LEBOUUC

Absents :

Mr Nicolas MARTINAIS
Mme Sylvie COUPE

N°073-2025

Validation du devis pour les plans de la Commune

Monsieur le Maire présente les devis de l'entreprise SIGNAUX GIROD et de l'entreprise KELIAS pour le plan de l'agglomération et pour le plan général de la commune.

L'entreprise SIGNAUX GIROD propose un devis d'un montant de 3 987.36 € HT et l'entreprise KELIAS propose un devis d'un montant de 2 612.86 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, l'unanimité, décide :

- **De VALIDER** le devis de l'entreprise KELIAS pour ces travaux et d'imputer en investissement à l'opération 105 « Signalisation » l'article : 2152 Installations de voiries – Budget voté pour cette opération : 10 000.00 €
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.
-

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire



Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le